



« Association Des
Opposants à la
Carrière de
Semondans »

- RNA n° W252001378 -

Les nouvelles 2016 du projet de carrière



Un début d'année animé pour les riverains opposés depuis 6 ans à ce projet, toujours aussi inutile, dangereux et dévalorisant pour notre patrimoine et notre cadre de vie :

- **11 janvier 2016** : 377 recours gracieux demandent l'annulation de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 nov. 2015 à SAS MAILLARD par le Préfet du Doubs :
 - o 375 recours gracieux individuel déposés par les riverains (source préfecture)
 - o 1 recours co-signé par 6 maires (Aibre, Arcey, Desandans, Le Vernoy, Tavey, Trémoins)
 - o 1 recours déposé par l'Adocs, au nom des 777 riverains opposés (association + collectif)
 - Le nombre d'opposants au projet s'élève maintenant à 975 riverains, soit plus des ¾ des foyers des 5 communes les plus impactées par le projet

- **10 février 2016** : constat du début des travaux du déboisement de 4,5 ha, demandés par la mairie de Semondans sous la pression de SAS MAILLARD :
 - o personne (préfecture, profession, élus, riverains) ne comprend cette destruction anticipée, alors que le tribunal administratif de Besançon statue sur la légalité de la dérogation espèces protégées obtenue par SAS MAILLARD fin 2014
 - L'Adocs constate les 1^{ères} anomalies sur le terrain

- **11 mars 2016** : réponse du secrétaire général de la préfecture du Doubs aux 2 recours gracieux des communes opposées et de l'Adocs :
 - o aucune courrier ni communiqué de presse à l'attention de 375 recours individuels !
 - o « il m'est impossible de donner une suite favorable à votre demande... les éléments présentés ne suffisent pas à permettre le retrait de cette décision »
 - o point positif : ces 6 dernières années, à aucun moment les différents préfets ou les responsables de la DREAL n'ont contesté ni démenti les arguments des opposants (nuisances et dangers, dévalorisation du patrimoine, absence de besoin local,...)
 - Le 23 mars, l'Adocs demande à Mme la Ministre de l'Environnement d'examiner cette décision du nouveau Préfet du Doubs, que ses prédécesseurs avaient prudemment mise en « sursis en statuer » depuis 3 ans : une enquête est en cours

- **18 mars / 20 avril 2016** : L'Adocs reste attentive au bon déroulement des 1^{ers} travaux sur le site :
 - o « on travaille dans les règles de l'art, on respecte la loi » aurait déclaré M. MAILLARD à la presse le 12 avril
 - o dans les faits, 2 mois après le début de travaux d'aménagements préliminaires, préalables à l'exploitation, on constate déjà 12 anomalies flagrantes de l'exploitant, contraires aux prescriptions de sécurité, de propriété privée et/ou de l'arrêté d'exploitation. A titre d'exemple :
 - Le chemin rural ouvert au public « le grand communal », fortement dégradé par les passages répétés d'engins de travaux publics et de débardage lors du déboisement, n'a pas été remis en état depuis le 15 mars 2016 : il ne permet plus la circulation en sécurité des riverains, en violation des obligations communales
 - l'article 9 de l'arrêté préfectoral précise qu'une clôture devra être installée du 15 septembre au 15 mars : le 20 avril 2016, une belle clôture grillagée commençait à s'étendre sur la limite sud-est de la parcelle...
 - o alertés par les riverains, les services de l'Etat enquêtent sur ces 12 plaintes
 - Des personnes jusqu'ici favorables au projet s'interrogent sur ces multiples écarts

- **Dimanche matin 1^{er} mai 2016** : fête du travail, cueillette du muguet porte-bonheur et...
 - rassemblement des opposants à la carrière de Semondans (détails au recto ↗)



« Association Des
Opposants à la
Carrière de
Semondans »

- RNA n° W252001378 -

Dimanche 1er mai

- marche à 9H30

- rassemblement à 11h30



Vous aimez votre région, vous ne voulez pas qu'elle soit abimée par une nouvelle carrière à Semondans : VENEZ LA DEFENDRE, IL N'EST PAS TROP TARD !

POUR LES MARCHEURS :



- Rendez-vous à 9h30 sur le parking du court de tennis à Desandans (fléché) pour une marche familiale de 2 heures à travers les bois et les prés des villages environnants.

POUR TOUTES et TOUS :



- Rendez-vous à 11h30 sur le parking à l'ouest du projet de carrière (fléché) pour un rassemblement des riverains opposés, en présence des élus locaux, des associations et des médias (presse, radio, TV), pour constater, s'informer, échanger et confirmer, par votre présence, votre refus de ce projet de nouvelle carrière à Semondans.



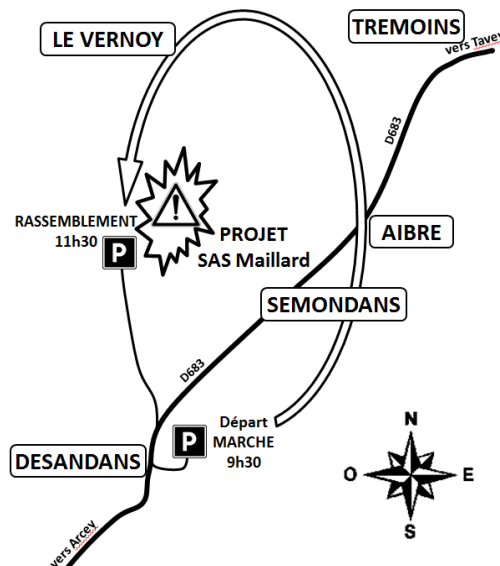
- A partir de 12H30, après un verre de l'amitié, nous vous proposons, si vous le souhaitez, un pique-nique tous ensemble (repas tiré du sac, abri si pluie) pour poursuivre nos débats et aussi parler d'autres choses, car...

Y'a pas que la carrière dans la vie !



A bientôt...

le comité



projet privé



inutile & nuisible

Beep beep... BOUM !

NON
merci



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Téléphone :
03.81.93.42.90
03.81.93.54.96
06.64.25.17.22

Mail :
collectif.carriere@free.fr

Site/blog internet :
<http://carriere.semondans.blog.free.fr>

(news 2016 au verso ↗)